



Contact

Renato Di Ruzza

renato.diruzza@univ-provence.fr

04 42 95 33 27

Christiane Mirtillo

ergolog@univ-provence.fr

04 42 95 33 29

Site

www.ergologie.com

Les tâches du présent & Les représentants du personnel

Journées d'études organisées par le

Département d'Ergologie

Vendredi 18 et Samedi 19 mars 2011

Université de Provence – MMSH

5 rue du Château de l'Horloge

Jas de Bouffan

13100 Aix en Provence

avec le soutien du
CEPERC-CNRS UMR 6059

PRESENTATION

En 2011, les 10èmes journées d'études intitulées les « Tâches du présent » seront consacrées à l'activité des représentants du personnel (CE, CHSCT, DP, instances paritaires), et plus particulièrement à leur capacité de mobiliser, d'utiliser, voire de produire, des savoirs de toute nature dans l'exercice de leurs mandats.

Elles s'appuieront sur une recherche effectuée sous la direction du Département d'Ergologie pour la Direction de l'animation de la recherche et des études statistiques (Dares) du Ministère du travail¹ dans trois entreprises², ainsi que sur plusieurs travaux de recherches, portant sur le même thème, réalisés par des étudiants du Master d'Ergologie³. Elles seront l'occasion de mettre en débat les résultats de ces diverses recherches et de les confronter, d'une part aux résultats obtenus par d'autres chercheurs qui se sont fondés sur des hypothèses différentes⁴, et d'autre part à l'expérience de représentants du personnel engagés dans une réflexion sur leur activité.

La thématique de ces 10èmes Journées se déclinera en trois sessions dont le contenu définitif sera précisé dans les prochaines semaines.

¹ Cf. le rapport de synthèse : R. Di Ruzza, *Panorama des savoirs militants ; enquête épistémologique auprès des représentants du personnel*, décembre 2009, 215p

² Notre échantillon était constitué par les représentants du personnel de trois entreprises, l'une du Btp, l'autre du transport sur rail, la troisième de la grande distribution

³ Par exemple : J.P. Kunegel, *Le travail militant dans les collèges et lycées ; éléments pour une approche ergologique de l'activité syndicale*, mémoire de recherche, septembre 2010

⁴ par ex. Emergences, *Construction, développement et usages des savoirs et savoir-faire des élus des CE et CHSCT dans l'exercice de leur mandat*, Dares avril 2010

Béguin P. et Cerf M. (coord.), *Dynamique des savoirs, dynamique des changements*, Octarès, Toulouse, 2009

Nicourd S. (coord.), *Le travail militant*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2009

Ubbiali G., « Peut-on parler d'une expertise syndicale ? », in M. Rocca (coord.), *Acteurs syndicaux et sciences sociales du travail ; objets, méthodes et enjeux d'une coopération*, Octarès, Toulouse, 2001

Session 1 (18/3 matin) : Les représentants du personnel face aux transformations du travail

Le travail change et l'activité des représentants du personnel se confronte à de nouveaux enjeux. Emergence des risques professionnels dits « psycho-sociaux », nouvelles formes d'organisation du travail telles que la sous-traitance, nouvelles normes de gestion dans le secteur public, mondialisation des relations sociales... En même temps, le rapport des salariés à leurs représentants se transforme et pousse à un renouvellement des pratiques militantes. Comment les représentants du personnel prennent-ils en compte ces transformations dans leur activité ?

- Session 2 (18/3 am) : L'activité de représentation du personnel : un travail militant ?

Si nous faisons l'hypothèse que l'activité de représentation du personnel peut être considérée comme un travail, alors cette activité peut être analysée avec les instruments conceptuels et théoriques utilisés dans toute analyse des situations de travail : prescrit/réel, débat de normes et renormalisation, individuel/collectif, plaisir/souffrance, usage de soi par soi/usage de soi par les autres, etc. Quels sont les résultats de ce type de conceptualisation ?

- Session 3 (19/3 matin) : Les savoirs investis et mobilisés dans l'activité des représentants du personnel

Considérer l'activité des représentants du personnel comme un travail, c'est aussi admettre qu'elle ne peut se déployer sans que des savoirs « en adhérence » y soient investis. Quels sont-ils ? Comment les rendre explicites, voire transmissibles ? C'est enfin connaître et reconnaître les compétences qu'il nécessite : acquisition de savoirs institués, contribution aux « expertises », savoir-faire issus de l'expérience, etc. Comment se noue cet ensemble de compétences dont les sources proviennent d'acteurs multiples ?

BULLETIN D'INSCRIPTION
À RETOURNER POUR LE 24 JANVIER 2011

Droit d'inscription 25 euro

Droits d'inscription – étudiant 5 euro
Joindre copie de la carte d'étudiant

Soirée festive du 18 mars 15 euro

Nom et prénom :

Adresse :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Chèque à l'ordre de : **Agent comptable de l'Université de Provence (Aix-Marseille I)**

Bulletin d'inscription à envoyer avec le règlement à :

Département d'Ergologie
Mme Christiane Mirtillo
Université de Provence
29, Avenue R. Schuman
13621 Aix-en-Provence Cedex 1

Téléphone : 04 42 95 33 29

Fax : 04 42 95 33 28

Courriel : ergolog@univ-provence.fr